

AVIS PUBLIC



DEMANDES DE DÉMOLITION

Les personnes intéressées sont priées de noter que, conformément au *Règlement sur la démolition d'immeubles* (CA-24-215), **le comité d'étude des demandes de démolition se réunira le 27 juin 2023, à 17 h 30, à la salle située au 800, boulevard De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée**, afin de statuer sur des demandes de certificat d'autorisation de démolition relatives aux bâtiments portant les numéros :

- 801, boulevard de Maisonneuve Est, et sur un projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un immeuble résidentiel de 11 étages comprenant 2 commerces au rez-de-chaussée, 49 unités de logements aux étages et 49 stationnements pour vélo au sous-sol.
- 815, boulevard de Maisonneuve Est, et sur un projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un immeuble commercial hôtelier de 9 étages et 85 chambres au total;
- 2100, rue Bercy, et sur un projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un immeuble résidentiel de 3 étages avec construction hors toit comprenant 3 unités de logements au total;
- 1010, rue De La Gauchetière Est, et sur un projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un immeuble résidentiel de 4 étages comprenant 29 logements au total, 10 stationnements véhiculaires et 30 cases de stationnement pour vélo au sous-sol.

Toute personne souhaitant s'opposer à l'une des demandes ci-haut mentionnées doit, au plus tard le 20 juin 2023, faire parvenir une opposition motivée par courriel à l'adresse suivante : katerine.rowan@montreal.ca ou par courrier à l'adresse suivante :

« Demande de démolition »
a/s de Katerine Rowan
Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal
Arrondissement de Ville-Marie
800, boul. De Maisonneuve Est, 19^e étage
Montréal (Québec) H2L 4L8.

Toute opposition ou commentaire sera soumis au comité d'étude des demandes de démolition avant de rendre une décision.

Fait à Montréal, le 10 juin 2023

La secrétaire d'arrondissement
Katerine Rowan, avocate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie